

ERT 6060 – Formation clinique avancée Plan de cours (incluant évaluation)

Introduction

Ce stage de neuf semaines à temps plein vise à permettre à l'étudiant la poursuite du développement de ses compétences (selon les 7 rôles du Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada, ACE 2007) en mettant en pratique un savoir-agir efficace dans des situations authentiques. Ce stage a pour but de favoriser la consolidation des connaissances que l'étudiant a acquises dans ses autres cours du programme d'ergothérapie. Pour atteindre ce but, l'étudiant expérimente diverses situations cliniques sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié (superviseur de stage).

Description (selon le répertoire des cours)

Consolidation et intégration des connaissances via un savoir-agir en situations authentiques. Application des sept rôles de l'ergothérapeute en milieu clinique avec rétroaction d'un clinicien.

Compétences et niveau attendu d'un étudiant à la maîtrise professionnelle

L'étudiant met en pratique les 7 rôles du Profil de l'ACE lorsqu'il est exposé aux différentes situations cliniques. Chaque situation clinique (voir situations cliniques attendues, page suivante) sollicite de façon différente chacun des 7 rôles. Pour bien comprendre en quoi consiste chaque rôle, l'étudiant et le superviseur doivent se référer au document « Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada » (disponible sur l'Agora). Afin de faciliter la cotation, des indicateurs de performance attendus d'un étudiant de maîtrise sont décrits au verso de la fiche d'évaluation (format papier) ou en cliquant sur chacun des rôles affichés sur le Portail intégré en évaluation (<http://evaluation.med.umontreal.ca/>). En général, l'étudiant mobilisera les ressources internes (connaissances, attitudes et habiletés) et externes (livres, sites Web, pairs, autres) adéquates pour un savoir-agir efficace dans une situation clinique donnée. Ainsi, pour informer le superviseur, une liste (non-exhaustive) des ressources utilisées dans les cours de 1^{ère}, 2^e et 3^e année est fournie en annexe.

Supervision

Pendant son stage, l'étudiant participe activement aux séances de supervision dont la fréquence est déterminée au début du stage lors du contrat. Idéalement, des séances hebdomadaires de supervision sont planifiées dans l'horaire. Le superviseur est invité à offrir une rétroaction formative à toutes les semaines (et pour ce faire, il peut se référer à la fiche d'évaluation).

Évaluation

D'une part, l'étudiant doit effectuer une auto-évaluation hebdomadaire de sa performance en complétant l'évaluation sur le Portail. D'autre part, le superviseur complète obligatoirement la fiche d'évaluation à la mi-stage et à la fin du stage à titre d'évaluation certificative. À noter qu'un code d'accès personnel est transmis à chacun des superviseurs de stage pour procéder à l'évaluation de l'étudiant sur le Portail. Les commentaires justifiant les cotes sont fortement recommandés en tout temps et ils sont requis lorsque la cote est inférieure au niveau « acquis ». À la fin du stage, le superviseur émet sa recommandation (réussite ou échec). Pour réussir son stage, l'étudiant devrait avoir obtenu la cote « acquis » pour l'ensemble des 7 rôles évalués.

Échelle de performance

EXCEPTIONNEL :	Dépasse les compétences attendues d'un étudiant de maîtrise.
ACQUIS :	Répond aux compétences attendues d'un étudiant de maîtrise.
ACCEPTABLE :	Répond aux compétences attendues d'un étudiant de maîtrise, mais a besoin d'encadrement à l'occasion, ou répond aux compétences attendues d'un étudiant de maîtrise à l'étape mi-stage.
PROBLÉMATIQUE :	Répond difficilement aux compétences attendues d'un étudiant de maîtrise puisqu'il requiert un encadrement important et/ou intègre peu la rétroaction donnée et/ou présente des difficultés à se mobiliser et à s'ajuster aux demandes.
<i>L'échelon « ACQUIS » est le niveau de performance souhaité d'un étudiant de maîtrise pour réussir son stage</i>	

Situations cliniques attendues lors du stage de maîtrise (contenu du cours)

L'étudiant :

1. Prend en charge le dossier du client et assume la majorité des étapes du processus clinique (gestion de la référence, évaluation initiale, plan d'intervention, intervention, réévaluation, suivi, congé, etc.) ;
2. Planifie, choisit, justifie, et réalise une évaluation/observation standardisée et en interprète les résultats ;
3. Planifie et anime l'intervention (individuelle ou de groupe)
4. Rédige des notes et rapports liés à la prise en charge du client selon les différentes étapes du processus clinique (rapport d'évaluation, note de suivi, note de congé, etc.) ;
5. Participe activement à des rencontres d'équipes interdisciplinaires (ou intra selon le contexte) ou est exposé à différentes formes de collaboration avec d'autres professionnels de la santé (intra ou extra établissement) ;
6. Planifie son horaire en fonction des exigences, priorités et possibilités du milieu;
7. Réalise un projet de stage en lien direct avec le contexte et en fait la présentation orale à un auditoire (ex. équipe d'ergothérapie)

Le projet de stage est orienté sur une pratique actuelle du milieu clinique reliée à l'évaluation, l'approche ou l'intervention. Le projet doit comporter : A) La description de la pratique actuelle dans le milieu de stage ; B) La description de la pratique actuelle dans d'autres milieux ou contextes professionnels (régionaux, nationaux ou internationaux) ; C) Les tendances en termes pratique basée sur les données probantes en comparaison à la pratique actuelle ; D) Identification des conditions gagnantes pour l'implantation ou la poursuite d'une pratique basée sur les données probantes ancrée dans le milieu clinique ; E) Une réflexion sur le défi d'application et d'appropriation des données probantes dans la pratique professionnelle.

Calendrier des activités

26 octobre 2010 – local 536	Rencontre préparatoire de groupe
Du 10 janvier au 11 mars	Stages à cinq jours /semaine* (total de 315 heures)
Semaine du 7 février	Évaluation formative
Semaine du 7 mars	Évaluation certificative

*Dans le cas où le superviseur est à temps partiel, en absence du superviseur, un répondant ou un co-superviseur (selon le contexte) est identifié.

FICHE D'ÉVALUATION

Nom de l'étudiant : _____ Nom du superviseur : _____

Fiche complétée par : Étudiant Superviseur Date : _____
 Évaluation certificative Évaluation formative Mi-stage Fin de stage
 Pour la période du _____ au _____

Recommandation	
<input type="checkbox"/> Réussite	<input type="checkbox"/> Échec

Fréquence d'exposition aux situations cliniques

Situations cliniques	Aucune	1	2 à 3	4 et plus	Commentaires
1. Prendre en charge un dossier					
2. Évaluation standardisée					
3. Intervention					
4. Rédaction note					
5. Rencontre d'équipe					
6. Planification, gestion horaire					
7. Projet de stage (sujet, temps, commentaires, etc.)					

Évaluation du niveau de performance pour chacun des 7 rôles

Rôles - compétences	Exceptionnel	Acquis	Acceptable	Problématique	Commentaires
1. Expert					
2. Communicateur					
3. Collaborateur					
4. Gestionnaire					
5. Agent de changement					
6. Érudit					
7. Professionnel					

Exemples d'indicateurs de bonne performance pour un étudiant de maîtrise

1. EXPERT

- Recadre, reformule et précise le motif de la référence en ergothérapie;
- Incorpore la perspective du client (intérêts, valeurs, attentes, etc.) dans ses interventions sans porter de jugement de valeurs;
- Ancre le processus clinique dans une approche théorique en demeurant fidèle aux concepts inhérents au modèle choisi;
- Élabore un plan d'évaluation complet du rendement occupationnel du client (méthode, instruments de mesure, échéancier, justification de ses choix en s'appuyant sur ses ressources – voir annexe 1) et recueille l'information tel que prévu ; ajuste son plan d'évaluation lorsque nécessaire;
- Interprète les résultats de son évaluation de façon à identifier les principales difficultés sur lesquelles une action doit être posée;
- Établit des objectifs mesurables, observables et les priorise; reconnaît la nécessité d'ajuster le plan d'intervention lorsque nécessaire;
- Identifie les ressources requises pour l'application du plan d'intervention en respectant les limites de son expertise;
- Applique l'intervention en lien avec le plan d'intervention; reconnaît la nécessité d'ajuster les interventions ou d'y mettre fin.

2. COMMUNICATEUR

- Applique des techniques comme la réflexion ou la validation et fait preuve d'une écoute active, respectueuse et réfléchie;
- Adapte ses communications en considérant les valeurs, la culture, la langue maternelle, le niveau d'éducation et autres caractéristiques des personnes avec qui il interagit;
- Reconnaît la valeur et la signification des indices non-verbaux et s'ajuste en conséquence;
- Utilise des approches qui encouragent le client à participer à la prise de décision;
- Synthétise les informations et observations recueillies, rédige une analyse ancrée dans une approche théorique et communique à l'équipe ou au client les faits saillants de son analyse en lien avec l'occupation-participation.
- Tient des dossiers clairs, précis et adéquats reflétant son processus clinique auprès du client.

3. COLLABORATEUR

- Explique les rôles et responsabilités des autres membres de l'équipe et sa complémentarité avec celui de l'ergothérapeute;
- Met en application la rétroaction reçue de son superviseur et lui offre une rétroaction constructive;
- Partage ses connaissances et ses expériences adéquatement;
- S'implique activement dans les échanges en réunions (inter ou intra) en exprimant son opinion et en posant des questions
- Contribue à la prise de décision par l'équipe; dans le cas d'idées différentes, il peut défendre son rationnel auprès des membres de l'équipe tout en restant centré sur les besoins du client;
- Implique le client (ou son représentant) dans les prises de décision à titre de partenaire-collaborateur;
- Discute de la dynamique de groupe observé (réunion d'équipe intra-inter, groupe thérapeutique, etc.) avec son superviseur et identifie les comportements favorables ou non à un climat de collaboration ; ajuste ses propres comportements en conséquence.

4. GESTIONNAIRE

- Planifie et réalise l'ensemble des activités professionnelles requises à l'intérieur de son horaire de travail;
- Démonstre une concordance entre le temps estimé et le temps utilisé pour accomplir une tâche;
- En cas de surcharge, identifie les facteurs causals, établit les priorités et revoit l'organisation de son temps;
- Planifie et se prépare à ses séances de supervision hebdomadaires (individuelles ou de groupe);
- Identifie les ressources (humaine, physique, financière, etc.) disponibles dans le milieu et les utilise adéquatement;
- Assume une partie des tâches reliées au rôle de gestionnaire de cas selon le contexte, en validant avec son superviseur.

5. AGENT DE CHANGEMENT

- Identifie les facteurs de risques pouvant potentiellement influencer dans le temps le rendement occupationnel (participation);
- Intègre dans son plan d'intervention les notions reliées aux activités, habitudes ou routines comme déterminant de la santé;
- Identifie les situations possibles de discrimination s'il y a lieu et élabore un plan d'action;
- Explique clairement aux clients (incluant l'entourage, les intervenants, etc.) les avantages de l'activité – occupation et son rôle.
- Réalise et présente un projet de stage qui a un impact favorable dans le milieu (ex. suscite une réflexion, initie un changement, etc.).

6. ÉRUDIT

- Complète son journal de bord selon l'entente pré-établie;
- Identifie les rôles (compétences) prioritaires à développer (incluant les ressources sous-jacentes requises) avec un plan d'action;
- Prend l'initiative de proposer des données probantes tout en tenant compte de leur qualités scientifiques (esprit critique) et de leur applicabilité dans le contexte clinique;
- Justifie ses choix (modèles, évaluations, interventions, etc.) par des données probantes;
- Détermine les besoins en matière d'apprentissage des clients, utilise une méthode d'enseignement appropriée et valide les résultats.

7. PROFESSIONNEL

- Respecte en tout temps le code de déontologie et prend connaissance des normes professionnelles et des lignes directrices relatives à son contexte de pratique;
- Entretient des relations avec les clients et son superviseur en respectant les limites professionnelles;
- Adopte une tenue vestimentaire appropriée et conforme aux règles du milieu;
- Se présente tous les jours en état d'apprentissage et est ponctuel à son stage et aux activités inhérentes au stage;
- Reconnaît la présence d'un enjeu éthique si présent et élabore un plan d'action ou soumet une démarche de résolution.